

LCB-FT (LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME) POUR IAS

Quelles sont vos obligations, quelles sont les vigilances ?

0.5 JOUR , 3H30 DE 14H00 À 17H30

DDA

CODE : ARM25

Objectifs de la formation

Répondre aux exigences de la 4ème directive LAB/FT

Intégrer les nouvelles dispositions de connaissance client dans vos processus

Préparer la coordination intra groupe et la responsabilité des acteurs à mettre en place entre les producteurs et les distributeurs

Faire le lien entre les nouveaux facteurs de risques et les obligations renforcées ou allégées

Animée par

- COLLIN Marie
Présidente - Associée de la SAS spécialisée en Conseil et formation en Conformité,
EOLE BUSINESS ET RH

Public concernés

- Courtiers ; Agents généraux ; Mandataires ; Responsables et chargés de clientèle au sein des organismes d'assurance ; Souscripteurs et rédacteurs ; Gestionnaires de contrats d'assurance ; Conseillers commerciaux en gestion de patrimoine

Prérequis

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Tarifs

- Promotion estivale - L'Argus de l'assurance Formations : 445,50 €HT
- Tarif général : 495,00 €HT

Existe aussi en classe virtuelle

Quelles mises à jour opérer suite à la transposition de la 4eme directive LCB/FT

- KYC ou connaissance client : quelles mises à jour opérer ?
 - Élargissement de la notion de PPE
 - À quel moment se placer pour déterminer si une personne est PPE
 - Quelle procédure mettre en œuvre
-

La notion de « bénéficiaire effectif »

- Quelles innovations en matière de bénéficiaire effectif ?
 - Comment remonter à la source du donneur d'ordres ?
 - Nouvelles obligations à l'égard des bénéficiaires des contrats d'assurance sur la vie et leur impact
-

Risques et responsabilisation des acteurs : quels changements intégrer dans votre fonctionnement actuel ?

- Quelles classification des risques mettre en œuvre
 - Quel lien opérer avec les diligences simplifiées, standard, renforcées, complémentaires
 - Vers la mise en place d'une vigilance constante
 - Quels nouveaux facteurs de risques entraînent des obligations renforcées ou allégées
-

Dates

Classe virtuelle

1 après-midi : 5 octobre 2021

1 après-midi : 15 décembre 2021

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la

formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.